

218C0901
FR0011184241-FS0480

22 mai 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ADOCIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 mai 2018, la société KKR & Co. L.P. (9 West 57th Street, Suite 4200, New York 10019, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 17 mai 2018, le seuil de 5% du capital de la société ADOCIA et détenir indirectement 343 995 actions ADOCIA représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et 3,58% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
KKR GMO II Holdings L.P.	324 540	4,69	324 540	3,38
KKR Partners II (International) L.P.	19 455	0,28	19 455	0,20
Total KKR & Co. L.P.²	343 995	4,97	343 995	3,58

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ADOCIA sur le marché.

À cette occasion, la société KKR GMO II Holdings L.P. a franchi individuellement en baisse le même seuil.

¹ Sur la base d'un capital composé de 6 916 753 actions représentant 9 598 306 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² KKR PI-II GP Limited, *general partner* de KKR Partners II (International) L.P. et KKR GMO II Holdings L.P. sont gérés par des affiliés de KKR & Co. L.P. et prennent les mêmes décisions d'investissement.